

Vocabulaire :

- ✚ *Le roman : récit en vers puis en prose qui raconte des aventures merveilleuses.*
- ✚ *Un fabliau : un court récit qui critique en se moquant.*
- ✚ *La poésie : l'art de combiner les mots, les rythmes, les sons pour exprimer des émotions, des sentiments.*

LES ARTS DU LANGAGE

Le berceau littéraire médiéval est constitué par :

- *Un héritage antique classique d'origine latine ;*
- *Un héritage germanique et celte ;*
- *Le développement du christianisme, l'église utilise le latin, ce qui accentue la rupture avec l'Orient qui utilise le grec.*

I- Le roman

Le premier texte rédigé en langue romane est politique. Il s'agit du Serment de Strasbourg, rédigé en 842, qui partage le royaume de Charlemagne entre ses héritiers. Le Moyen Âge littéraire français débute au IX^{ème} siècle avec la prise de conscience du bilinguisme roman-latin. En 813, le concile de Tours conseille au clergé de faire la messe mais d'un point de vue littéraire. Les limites historiques de la littérature médiévale se définissent péniblement, car le latin coexiste avec la langue romane. C'est une période de bilinguisme, voire de multilinguisme si l'on considère les différents patois. A l'écrit, les deux conceptions littéraires s'ignorent, même si les textes en langues vulgaires se réfèrent aux textes latins. A l'oral, se développent en parallèle deux littératures, en version langue d'oïl ou langue d'oc. Ainsi les histoires de *fin'amor*, les hauts faits de chevalerie historiques, les farces patelines, appartiennent au monde de l'oral bien avant celui de l'écrit. Le manuscrit représente un mode de rédaction instable, difficile à dater.

Les premiers chefs-d'œuvre en « roman » datent de la fin du IX^e siècle, ce sont : La chanson de Roland, une chanson de geste et une poignée de poèmes rédigés par le prince d'Aquitaine Guillaume IX, rare troubadour connu. Du XII^{ème} siècle nous sont parvenus *Le Roman de Renard* (anonyme) et un premier nom « d'auteur » : Chrétien de Troyes. Il vivait à la cour de Marie de Champagne et nous a laissé notamment *Erec et Enide*, *Tristan et Iseut*, *le chevalier à la charrette*, *Cligès* et *le chevalier du Lion*. Ce sont des récits en vers qui racontent les exploits des chevaliers de la légende arthurienne. Ils attestent l'émergence d'un art littéraire de divertissement destiné aux cours nobles : la « matière de Bretagne » qui conte les exploits du roi Arthur et de ses chevaliers (Lancelot, Perceval, Gauvain). La forme du roman en prose est inventée au XIII^{ème} siècle avec *Lancelot du lac*, dont l'auteur restera à jamais anonyme. Ce genre littéraire apparaît en même temps que le style gothique, il prendra un essor considérable et dure encore. Cette littérature se distingue de la littérature développée dans les monastères.

II- Les fabliaux

L'écriture des fabliaux s'étend sur une période d'environ deux cents ans, de 1160 à 1340 mais connaît son plein développement au XIII^{ème} siècle. Ce genre littéraire nous livre le plus souvent une vision du personnage du paysan très proche de celle de Jean Colombe (miniature de novembre).

Cette vision contraste avec celle des frères de Limbourg qui donnent au paysan une certaine dignité, bien éloignée des préjugés de l'époque. Les fabliaux nous parlent également des croyances qui structurent la vie de l'homme au Moyen Âge, le Paradis et l'Enfer, miniatures fondamentales dans un livres d'Heures.

Qu'est-ce qu'un fabliau ?

C'est un conte à rire écrit en français, en vers octosyllabiques qui s'oppose par son ton et son contenu à la littérature courtoise. Il développe un certain réalisme en mettant en scène des épisodes de la vie quotidienne, dans un cadre géographique, temporel et social défini. On ne peut dire cependant que les fabliaux sont un miroir du réel. Ils utilisent seulement des éléments du réel car ils se veulent vraisemblables. Le merveilleux en est exclu. C'est un texte ludique qui se joue des règles et des motifs littéraires, des croyances et des lois, sans subvertir pour autant l'ordre social. Il s'inscrit dans la tradition carnavalesque médiévale. Contrairement aux personnages de la littérature courtoise de l'époque, les personnages des fabliaux sont la plupart du temps conventionnels – prêtres, paysans, femmes adultères et dépourvus de profondeur psychologique.

Sa fonction : divertir et instruire (delectare et docere) à travers une courte aventure plaisante et exemplaire.

Son public : destiné à l'origine au public aristocratique, il touche rapidement tous les publics.

Ses auteurs : des professionnels itinérants et vivants du divertissement qu'ils apportaient dans les châteaux, les villes et les villages (clercs, goliards, jongleurs et ménestrels).

Localisation : Le fabliau est un genre littéraire qui s'est développé surtout dans le nord et le centre de la France.

III- Le poème

a) Les débuts de la poésie lyrique du « je »

Au XIIe siècle, les poèmes comme les récits, gardant la marque de leur oralité originelle, sont d'abord conçus pour la récitation et le chant. Jusqu'au XIVe siècle la poésie lyrique est mise en musique. Puis, rompant avec la musique, elle subit de profondes mutations. Les congés sont un des premiers exemples d'une poésie du « je » : lépreux, Jean Bodel en 1202 et Baude Fastoul en 1272 rédigent d'émouvants poèmes d'adieu à leurs amis. Adam de la Halle, sain de corps, conserve la même forme pour un adieu sarcastique à sa ville. Le poète parisien Rutebeuf donne son essor au « dit » qui affirme le « je » autobiographique comme sujet poétique. Ses poèmes de l'infortune ouvrent la voie à une esthétique nouvelle. Son œuvre multiple révèle l'ironie d'un esprit attentif aux événements de son époque. Il poursuit ainsi, en français, l'esprit de la poésie latine des clercs vaguants, ou goliards, qui parcourent la France, l'Italie et l'Allemagne. Guillaume de Machaut (1300-1377), dernier poète musicien, maître en théologie, compose une œuvre narrative, poétique et musicale, pour différents princes de l'Europe. Il organise lui-même les recueils de ses œuvres et, dans le Voir dit, raconte, à travers lais, poèmes et lettres, son aventure amoureuse avec une jeune fille noble séduite par son seul talent de poète. Les poètes du XVe siècle héritent de ces évolutions, qu'ils traduisent selon leur sensibilité propre. Alain Chartier avec la Belle Dame sans merci remet en cause le discours amoureux traditionnel en peignant une dame insensible aux prières de son amant. Christine de Pizan remet en cause la misogynie qui sous-tend la tradition de l'amour courtois tandis que la poésie courtoise jette ses derniers feux avec Charles d'Orléans. Ce poète, contribue à faire

évoluer le « je » poétique, au même titre que François Villon et Christine de Pizan (cf. fiches les concernant).

b) Le rondeau

Apparu au XIII^e siècle, le rondeau désigne au départ une chanson vocale ou musicale faite pour la danse en rond. Cette origine explique que la forme métrique du rondeau repose sur l'alternance d'un refrain et de plusieurs couplets. Il constitue la forme privilégiée des tournois de poésie. A partir du XV^e siècle, il se transforme en un genre poétique pur. Christine de Pizan, Eustache Deschamps, Charles d'Orléans et Clément Marot sont les principaux représentants de ce genre. Rejeté par la Pléiade, le rondeau disparaît progressivement de la littérature après le XVII^e siècle. Il sera repris au XIX^e siècle par Alfred de Musset, Théodore de Banville et Stéphane Mallarmé.

Caractéristiques : Sa forme a beaucoup varié selon les époques. Il est construit sur un certain nombre d'éléments récurrents - reprise du refrain, quatrains structurés sur deux rimes en vers octosyllabiques ou décasyllabiques. La reprise du refrain donne au rondeau un mouvement circulaire et dansant qui rappelle son origine musicale. À la cadence imposée par le refrain, s'ajoute celle qui découle des sonorités et du rythme. Outre l'aspect mélodique, le refrain est aussi un élément porteur de sens. Les mots repris se dotent à chaque fois d'une signification nouvelle, cultivant ainsi l'effet de surprise dans un but spirituel ou ludique. Cette forme d'expression convient en effet parfaitement à l'expression d'un compliment galant, d'une pensée élégante ou mélancolique, et aux diverses évocations de l'amour.

Le rondel : La forme utilisée par Charles d'Orléans pour évoquer les saisons est plus précisément appelée rondel car le refrain correspond à la répétition d'un vers entier. Dans le rondeau proprement dit, le refrain désigné sous le nom de « rentrement » ne reprend que le premier hémistiche du vers initial. Le temps a laissé son manteau / Yver, vous n'estes qu'un villain : ces deux poèmes sont construits sur deux rimes, comprennent 13 vers répartis sur 3 quatrains, suivis de la reprise finale du premier vers. Le premier et le dernier quatrains sont à rimes embrassées, le deuxième à rimes alternées. Dans le temps a laissé son manteau, les deux premiers vers du poème (Le temps a laissé son manteau / De vent, de froidure et de pluye) sont repris à la fin du second quatrain : ainsi, la première moitié de la strophe 1 correspond à la deuxième moitié de la strophe 2) et le premier vers est répété à la fin. Les fourriers d'Eté sont venus : rondel de 14 vers, même structure que le rondel de 13 vers.

c) La ballade

Le terme vient du latin ballare, danser. La ballade se compose de trois ou cinq strophes de longueur variable – au maximum douze vers, en général des dizains sur quatre rimes, ou des huitains sur trois rimes – qui se terminent par un refrain d'un ou deux vers, suivi par un envoi moitié moins long qu'une strophe. Les mêmes rimes sont reprises dans toutes les strophes et dans le même ordre.